



**Prendre
des
précautions
sensées
pour
empêcher
les
maladies
de
s'introduire
dans votre
ferme.**

Pourquoi la biosécurité est-elle importante?

Le mot «biosécurité» veut dire faire tout ce qui est possible pour protéger la santé du troupeau en prévenant la transmission des maladies. Le début d'une épidémie peu affecter non seulement votre troupeau, mais aussi les autres animaux à proximité et peut se répandre rapidement dans votre secteur. Les conséquences économiques d'une épidémie peuvent être dévastatrices. Prendre les précautions nécessaires pour empêcher les maladies d'atteindre votre ferme est le meilleur investissement que vous puissiez faire.

Tenir les germes éloignés

Vous n'apporterez pas dans votre maison saletés et maladies qui risqueraient d'infecter votre famille. Faites de même avec vos volailles et autres animaux! Les germes peuvent se transporter d'un endroit à l'autre par les mains, les chaussures et les vêtements. Garder une paire de chaussures ou de bottes à porter seulement lorsque vous travaillez avec vos animaux. Laver et désinfecter vos chaussures. Pour tuer les germes, mélanger 3 parties d'eau de javel à 2 parties d'eau dans un bain de pieds. Utiliser une brosse munie d'un long manche pour brosser vos bottes afin d'enlever la boue, le fumier et autres débris avant de désinfecter. Consulter votre vétérinaire pour de plus amples renseignements. Demander aux visiteurs et employés de nettoyer leurs bottes et aussi leurs chaussures. Toujours

laver vos mains avant et après avoir été en contact avec les animaux. Laver vos vêtements avec du détergent avant qu'ils soient en contact avec les animaux. Avoir des programmes de contrôle des oiseaux et des rongeurs qui peuvent eux aussi disséminer les maladies. Éliminer les parasites.

Ne pas faire voyager les maladies

Les voitures, camions et les pneus de remorques peuvent aussi transporter des germes. Prendre quelques minutes pour vaporiser du désinfectant sur vos pneus peut tuer les germes que vous avez ramassés dans les stationnements, sur les routes secondaires ou dans le pâturage d'un collègue. Si vous avez transporté des animaux dans votre remorque, une visite rapide au lave-auto est recommandée avant de retourner à la ferme. Toujours laver et désinfecter les véhicules utilisés pour transporter les animaux. Limiter les visiteurs, les produits et les véhicules qui pourraient apporter une maladie. Laver et désinfecter tout l'équipement qui entre en contact avec vos animaux.

Rendre votre ferme sécuritaire

Avec la montée de la menace due au terrorisme agricole, la sécurité est très importante. Savoir qui se trouve sur votre propriété en tout temps et le chemin parcouru. Garder les aliments et les médicaments dans un endroit sécurisé. Empêcher

les gens de toucher à la moulée, les suppléments ou aux médicaments. Restreindre l'accès à votre propriété et à vos animaux. Ne pas permettre aux gens qui sont aussi propriétaires d'animaux d'être en contact avec les vôtres. Demander une pièce d'identité. Garder les portes et barrières barrées. Garder des registres sur tous vos animaux.

Donner du temps aux germes pour s'exprimer

Les animaux nouvellement acquis devraient être isolés pour un délai d'au moins 2 semaines pour s'assurer qu'il n'y a pas d'introduction de maladie dans votre troupeau principal. Une précaution supplémentaire serait d'isoler et mettre en quarantaine les nouveaux venus pour au moins 30 jours avant de les mettre en contact avec les autres animaux. Observer attentivement et régulièrement pendant ce temps. Garder les animaux d'exposition séparés pour au moins 2 semaines après avoir participé à une exposition ou à un exhibit. Ne pas mélanger les espèces animales.

Rechercher les signes suivants:

- Symptômes ou comportements suspects, mortalité soudaine ou inexpiquée dans le troupeau
- Maladie grave qui affecte un grand pourcentage d'animaux
- Tiques ou vers
- Gales autour de la bouche, du nez, des trayons ou sur les onglons d'un animal
- Chancellement, chutes ou désordres du système nerveux central qui empêchent l'animal de se lever ou de marcher normalement.
- Enflure des tissus autour de yeux et sur le cou des volailles

- Réduction partielle ou complète de la production d'œufs ou de lait
- Production d'œufs à coquille très mince
- Grand nombre d'insectes, de rongeurs ou d'animaux sauvages morts

Ne pas attendre – Appeler le vétérinaire immédiatement

Ne pas essayer de faire son propre diagnostic: rechercher les services d'un vétérinaire puisqu'une détection précoce est la meilleure protection. Si vous avez des animaux qui ont des signes suspects de maladie, appeler votre vétérinaire, un représentant ou le vétérinaire provincial ou fédéral. Une réponse et une investigation rapides sont les seules façons de contrôler et d'éliminer une maladie et de prévenir qu'un grand nombre d'animaux en souffrent ou en meurent ce qui pourrait avoir comme résultat de d'affecter notre économie.

Vous êtes la meilleure protection for vos animaux

Inclure ces étapes simples dans votre routine pour diminuer le risque de maladie chez vos animaux:

- **OBSERVER** les signes. Surveiller les signes de maladie ou les morts suspects dans votre troupeau.
- **APPELER** un vétérinaire si vous voyez des signes. N'attendez pas – appeler immédiatement. Si vos animaux sont malades ou mourants, appeler un vétérinaire ou son représentant local pour savoir ce qu'il y a.
- **PRATIQUER** la biosécurité. Garder vos animaux exempts de maladies. Retreindre les visites sur votre propriété et désinfecter les chaussures, les vêtements et les mains pour éviter la dissémination des maladies.

Ag-Security, www.ag-security.com



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

C'est avec plaisir qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) participe à la production de cette publication. Avec nos partenaires du secteur nous nous engageons à sensibiliser davantage les Canadiens et Canadiennes à l'importance de l'agriculture et l'industrie agroalimentaire au pays. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'association canadienne de la chèvre de boucherie et non pas nécessairement celles d'AAC. / Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) is pleased to participate in the production of this publication. AAFC is committed to working with our industry partners to increase public awareness of the importance of the agriculture and agri-food industry to Canada. Opinions expressed in this document are those of the Canadian Meat Goat Association and not necessarily AAFC's.